

**Horaires d'ouverture au public :**

Lundi de 17h00 à 19h00  
Mercredi de 08h30 à 11h30  
Jeudi de 13h00 à 16h30  
Samedi de 08h30 à 10h30

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date et lieu : 11 mai 2016 – Mairie de Tarcenay - Heure de début : 20h15 - Heure de fin : 23h**

Secrétaires de séance : Isabelle Gagnet-Cantin et Pierre Clause

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Membres présents : Maxime Groshenry, Christophe Favier-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefèvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Michel Dartevél, Céline Débois, Isabelle Gagnet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Membres absent et excusé : Nicolas Cretin (pouvoir donné à André Vergey)

### **Rappel de l'ORDRE DU JOUR**

1. Travaux rue des grands vergers
2. Travaux rue de la fontaine
3. Travaux parking sous l'église
4. Travaux de mise en conformité et d'accessibilité de l'église
5. Travaux complémentaires aux monuments aux morts
6. Dissolution du syndicat intercommunal du plateau de Tarcenay (SIVOM)
7. Divers

#### **1. Travaux rue des grands vergers**

Ces travaux consistent en la réalisation de trottoirs afin de sécuriser la jonction entre la rue des Aubépinés, la rue des Grands Vergers et la rue Sous Charmont.

Montant estimatif : 23 500 € HT soit 28 200 € TTC

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.**

#### **2. Travaux rue de la fontaine**

La CCPO (Communauté de Communes) a prévu de refaire l'enrobé rue de la Fontaine. En complément de ces travaux, la commune envisage de faire un enrobé sur les trottoirs existant.

Montant estimatif à la charge de la commune : 40 225 € soit 48 270 € TTC

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.**

### **3. Travaux parking sous l'église**

La commune envisage de réaménager le parking sous l'église :

- Suppression du mur en pierres sèches
- Mise ne place de bordures avec réaménagement des espaces verts
- Réfection du revêtement en enrobé
- Marquage au sol de place de parking avec création d'une place PMR (Personne à Mobilité Réduite)

Montant estimatif : 35 480 € soit 42 576 € TTC

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.**

### **4. Travaux de mise en conformité et d'accessibilité de l'église (PMR)**

Le projet envisagé consiste en la création d'une issue de secours dans le mur gauche de la nef. Suite aux différentes conclusions des commissions de sécurité, il s'avère nécessaire de créer une porte de deux unités de passage soit deux fois 0.80m.

- Ouverture du mur au niveau de la nef, insertion d'une porte en bois.
- Création d'un palier à l'extérieur, d'escaliers et d'une rampe d'accès sécurisé pour les personnes à mobilité réduite

Montant estimatif : 20 813 € HT soit 24 976 € TTC

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.**

### **5. Travaux complémentaires aux monuments aux morts**

Sécurisation du cheminement des piétons s'effectuant par les escaliers et sécurisation de la plateforme du monument.

- Réalisation d'une bordure type P1 pour retenir la terre le long des escaliers
- Réalisation d'un massif drainant en pouzzolane 25/50
- Création de dés en béton pour l'ancrage des piliers de la main courante
- Installation d'une main courante

Montant estimatif : 9 184 € HT soit 11 020 € TTC

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.**

**Pour chaque tranche de travaux, le conseil municipal autorise également à l'unanimité le maire, à lancer les consultations et à faire les demandes de subventions DETR (Dotations aux Equipements des Territoires Ruraux).**

**Pour les travaux de mise en conformité et d'accessibilité de l'église, le conseil municipal autorise le maire à faire également une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès du Député Eric Alauzet.**

## **6. Dissolution du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay**

Le Syndicat regroupe les communes de Villers-sous-Montrond, Merey-sous-Montrond, Tarcenay, Trepot et Foucherans. Il permet de mutualiser les employés municipaux et le matériel nécessaire à l'entretien des communes. Suite au souhait de trois de ces communes de quitter le syndicat, le conseil municipal valide donc sa dissolution, par quatorze voix pour et une abstention, mais reste néanmoins convaincu de l'intérêt de ce type de syndicat et fera part de son ressenti lors de la prochaine réunion du Comité Syndical.

## **7. Divers**

- Les travaux concernant la STEP (station de traitement des eaux polluées) se déroulent normalement. Une réflexion sera prochainement menée sur les aménagements à réaliser autour des locaux techniques.
- Une réflexion est également menée autour d'un projet de construction d'un « city-stade » (terrain multisports permettant la pratique de sports collectifs : football, handball, volley-ball, basket-ball, tennis), d'une aire de jeux pour les tout petits et d'un terrain de pétanque. Comme annoncé lors du bilan du Comice de l'année dernière, les bénéficiaires participeront au financement de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h.

Les secrétaires de séance :

Isabelle Gagnet-Cantin

Pierre Clause

---

### **INFORMATIONS**

---

→ Le TELETHON aura lieu cette année le 3 décembre à Tarcenay. La prochaine réunion aura lieu le 23 juin 2016 à 20h30 au « préfa ».

→ L'Agence Postale sera fermée du vendredi 1<sup>er</sup> au samedi 23 juillet inclus.

→ La permanence du Secrétariat de Mairie sera fermée les samedis 2, 9, 16 et 23 juillet

→ Au mois de juin seront organisées les manifestations suivantes par l'Espérance :

- dimanche 12 juin : « rando VTT familiale »
- samedi 25 juin : « tournoi de foot »

→ La fête des écoles aura lieu **le samedi 18 juin** à la salle des fêtes de Tarcenay.

- 10h : Spectacle
- 14h : Kermesse

### **RAPPEL**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

La Communauté de communes du Pays d'Ornans distribue toute l'année des composteurs individuels :

1. Prenez rendez-vous auprès du technicien au 03 81 57 16 70 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (fermé le mercredi)
2. Retirez votre composteur au 7 rue E Bastide 25290 Ornans

## TROIS MODÈLES DE COMPOSTEUR

### Les modèles en bois



#### Petit modèle (300 litres)

- Dimensions : H. 77 x L. 74 x l. 64 (cm)
- Tarif : 40 euros

#### Grand modèle (600 litres)

- Dimensions : H. 77 x L. 100 x l. 90 (cm)
- Tarif : 40 euros

### Le modèle plastique recyclé



- Contenance 400 litres
- Dimensions : H. 100 x L. 79 x l. 79 (cm)
- Tarif : 30 euros

## RENSEIGNEMENTS

Communauté de communes du Pays d'Ornans  
7 rue Edouard Bastide 25290 ORNANS  
Chloé CONTRECIVIL 03 81 57 16 70